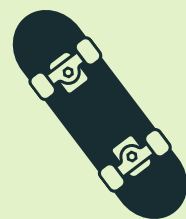


# Règlements du parc de planche à roulettes

Merci de respecter les règlements suivants ainsi que les directives émises par la Municipalité. Le respect des lieux et des usagers, peu importe leur niveau d'habilité, est également exigé. Tout participant dont le comportement est jugé irrespectueux des règles ou dangereux pour la sécurité des autres usagers sera immédiatement expulsé. Aucun écart de conduite ne sera toléré.

## Équipements autorisés



10 ans et moins  
accompagnés d'un adulte



Port du casque  
fortement  
recommandé



Équipements de  
protection fortement  
recommandés



Alcool, cigarettes et  
drogues interdits



Surface mouillée



Animaux  
interdits



Nourriture et  
boisson interdites



Minimum deux  
utilisateurs sur la  
surface



Interdiction de circuler  
sur l'aire de pratique



Graffitis  
interdits



Bruit excessif  
interdit



jeu dangereux  
interdit

## Horaire de l'aire de planche à roulettes

Tous les jours de la semaine :

**8h à 21h**

Accès interdit en dehors  
de ces heures

Pour en savoir davantage sur le règlementation applicable, consultez le règlement #468 de la Municipalité de Napierville.

Tout incident doit être rapporté  
à la Municipalité qui prendra les mesures  
appropriées.

Municipalité de Napierville  
260, rue de l'Église  
450 245-7210  
municipalite@napierville.ca



Pour toute urgence,  
appelez le 911

## Risque inhérent à la pratique de l'activité

- Chutes pouvant causer des blessures importantes, dont des fractures et des traumatismes crânio-cérébraux
- Débris sur la surface pouvant causer des chutes
- Collisions pouvant causer des chutes et des blessures
- Niveaux d'habilité variés entre les usagers
- Défaillance des équipements
- Comportements hasardeux ou négligents, même de la part d'autres usagers.
- Perte d'équilibre

Les usagers du parc de planche à roulettes acceptent les risques liés à la pratique des activités sportives permises et assument l'entière responsabilité.